



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

FICHE PROJET

**MISE EN PLACE DU TECHNOPOLE
PHARMACEUTIQUE EN COTE D'IVOIRE**



PILIER 4

 <p>01</p> <p>SECTEUR / DOMAINE</p>	<p>SANTE / SANTÉ</p>
 <p>02</p> <p>INSTANCES DE MISE EN ŒUVRE</p>	<p>Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat</p>
 <p>03</p> <p>POINT FOCAL</p>	<p>NOM & PRÉNOMS : Dr Marie Chantal Assouan FONCTION : Conseiller Technique du Ministre TÉLÉPHONE : 07 07 45 88 34 E-MAIL : m.assouan@yahoo.fr</p>
 <p>04</p> <p>PARTIES PRENANTES DU PROJET</p>	<p>Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat Secteur privé</p>
 <p>05</p> <p>ZONE D'EXÉCUTION</p>	<p>LOCALITÉ(S) : Envergure nationale</p>
 <p>06</p> <p>DATE DÉBUT & FIN DU PROJET</p>	<p>DATE DE DÉBUT : 2026 DATE DE FIN : 2029 DURÉE : 4 an(s)</p>
 <p>07</p> <p>OBJECTIFS DU PROJET</p>	<p>CONTEXTE Le marché pharmaceutique national, estimé à plus de 130 milliards de FCFA, reste paradoxalement dominé par les importations, la production locale couvrant moins de 10 % des besoins. Cette vulnérabilité, accentuée par les crises sanitaires mondiales, pousse l'État à s'inscrire dans une dynamique de souveraineté sanitaire portée par l'OOAS et l'UEMOA. Malgré un cadre réglementaire solide (AIRP, LNSP, NPSP-CI), l'industrie peine à se structurer. Le projet de technopôle émerge donc comme une volonté politique d'industrialisation pour transformer ce secteur stratégique en pôle d'innovation et de production.</p> <p>PROBLÈME À RÉSOUDRE La forte dépendance aux importations de médicaments et la faiblesse de l'appareil productif local, qui menacent la sécurité sanitaire nationale et freinent la valorisation de la recherche et de la biodiversité locale</p> <p>OBJECTIF GÉNÉRAL Créer un pôle d'excellence intégré de niveau international dans la production, la R&D et la formation pharmaceutique, contribuant significativement à la</p>

souveraineté sanitaire et au développement économique de la Côte d'Ivoire et de la sous-région

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

1. Production : Augmenter la part de la production locale dans la consommation nationale de médicaments essentiels.
2. Qualité : Garantir que toutes les unités de production au sein du Technopôle respectent les BPF de l'OMS.
3. R&D et Innovation : Développer au moins X brevets/médicaments/produits à base de principes actifs locaux d'ici 5 ans.
4. Formation : Devenir un hub de formation pour les professionnels de l'industrie pharmaceutique (ingénieurs, techniciens de production, spécialistes en Assurance Qualité).
5. Incubation : Accueillir et accompagner Y start-ups et projets innovants en e-santé et e-pharmacie (en tenant compte de la réglementation).



COMPOSANTE	2026	2027	2028	2029
C1. Zone Industrielle (Bonnes Pratiques de Fabrication) BPF, L'Installation d'usines de production (produits finis, API - Active Pharmaceutical Ingrédients). * Mise à disposition de terrains viabilisés et de services mutualisés (énergie, eau, gestion des déchets).	✓	✓	✓	✓
C2. Pôle Recherche & Innovation. Centre de R&D : Laboratoires spécialisés en chimie, pharmacognosie (valorisation des plantes), et biotechnologies. Plateforme de Tests et Analyses : Offrir des services de contrôle qualité aux industriels et à l'AIRP. Incubateur/Accélérateur : Soutien technique et financier aux projets de création d'entreprises pharmaceutiques et de technologies de la santé.	✓	✓	✓	✓
C3. Pôle Formation & Compétences. Partenariats Université/Industrie : Création de filières de formation professionnalisantes (Master Pro, Licence Pro) en lien direct avec les besoins des usines. * Centre de Perfectionnement : Mise à niveau des personnels existants sur les BPF et les technologies avancées.	✓	✓	✓	✓
C4. Guichet Unique (AIRP/Promoteur) Facilitation administrative pour l'obtention des autorisations (construction, BPF, AMM - Autorisation de Mise sur le Marché). Mise en œuvre d'incitations fiscales (exonération sur les matières premières) et financières (fonds d'investissement dédiés).	✓	✓	✓	✓

	COMPOSANTE	2026	2027	2028	2029
	C5. Zone de vie. Création d'une cité pour le logement des travailleurs, des experts, des formateurs pour le temps de leur séjour Mettre en place les commodités de vie (espace vert, supermarché, pharmacie, centre de santé, etc...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
 BUDGET ESTIMATIF (EN MILLIONS DE FCFA)	400 000				
 ÉTAT DE PRÉPARATION / EXÉCUTION	<input checked="" type="checkbox"/> Identification <input type="checkbox"/> Évaluation Préliminaire <input type="checkbox"/> Avant-Projet Détaillé <input type="checkbox"/> Mobilisation des Financements <input type="checkbox"/> Marché Signé <input type="checkbox"/> Mise en Œuvre				
 RÉFÉRENCE PND 2026-2030	EFFET(S) 4.04.2 — Le système de santé assure aux populations, en particulier les plus vulnérables, des soins de santé de qualité, accessibles, adaptés à leurs besoins PRODUIT(S) 4.04.2.1 — Le système de santé est doté de moyens accrus pour assurer une offre de soins de santé de qualité accessibles en vue de renforcer la mise en œuvre de la CMU ACTION(S) 4.04.2.1.3 — Accroître l'accès des populations à des produits de santé de qualité et en quantité suffisante				
 MODE DE FINANCEMENT	<input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Privé <input checked="" type="checkbox"/> PPP <input type="checkbox"/> Bailleur Extérieur				
 MOBILISATION DES FINANCEMENTS	FINANCEMENT À RECHERCHER <input type="checkbox"/> Gouvernement <input type="checkbox"/> Privé <input checked="" type="checkbox"/> PPP <input type="checkbox"/> Bailleur Extérieur				
 NIVEAU DE PRIORITÉ	<input checked="" type="checkbox"/> 1 — Mise en Œuvre Immédiate <input type="checkbox"/> 2 — Utile à Court Terme <input type="checkbox"/> 3 — Utile à Moyen Terme				